



Certificat d'Accréditation

N° : 2-043 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Eurl ACC
Algérienne de Contrôle et Construction**

Adresse : Cité 102 Logements - Didouche Mourad N° 04
23000 Annaba -ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/CEI 1720:2012 (en tant qu'organisme d'inspection de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'inspection suivantes :

- ✓ Inspection dans les Ouvrages et Installations Industrielles ;
- ✓ Agréage des Produits.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 15/11/2021
Date de fin de validité : 14/11/2024

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA